



Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne
Ambassade d'Espagne
22, Avenue Marceau
75008 Paris
fax: 01 47 23 59 55
E-mail : emb.paris@maec.es

Montreuil le 19 mai 2015

Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne en France,

Plus de 300 militants et responsables syndicaux d'Espagne sont victimes de la répression. Plusieurs dizaines d'entre eux ont d'ores et déjà été condamnés à de lourdes peines. La principale base légale sur laquelle se fondent ces poursuites est un héritage honteux de la législation franquiste : l'article 315 alinéa 3 du Code pénal.

En appui aux nombreux dirigeants et militants de l'UGT, des CCOO et d'autres organisations syndicales d'Espagne qui sont mobilisés contre cette machine de guerre anti-syndicale, nous nous adressons à vous, M. l'ambassadeur d'Espagne en France, pour exiger avec eux l'annulation des poursuites et des procès en cours ainsi que l'abrogation de l'article 315 alinéa 3 du Code Pénal.

Soyez assuré, Monsieur l'ambassadeur, de notre totale détermination à défendre le droit de nos camarades d'Espagne à faire grève et à s'organiser; défendre ces droits et libertés syndicales pour eux, c'est les défendre pour tous.

Pour le Syndicat CGT Capgemini
Thierry ACHAINTE, Secrétaire Général

A handwritten signature in dark ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Thierry Achainte'.